

# L'ECHO DES HAMEAUX

N°73 – JUIN 2018

## LE MOT DU MAIRE

### La rentrée de septembre, ce qui va changer ...

L'année scolaire s'achève dans moins d'un mois. Pour autant il importe dès maintenant de penser à la rentrée de septembre.

#### En effet trois nouveautés :

- ✚ Le retour à la semaine de quatre jours.
- ✚ L'organisation de deux services à la cantine.
- ✚ L'ouverture du Centre de Loisirs le mercredi et pendant les petites vacances.

#### Le retour à la semaine de quatre jours

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2018-2019, les représentants des parents d'élèves ont diligenté en début d'année une consultation auprès des parents, sur le maintien de la semaine à quatre jours et demi ou le retour à la semaine de quatre jours.

Les parents d'élèves, à la quasi-unanimité, ont souhaité le retour à la semaine de quatre jours.

Cette nouvelle organisation impactait les horaires d'ouvertures des classes qu'il convenait de coordonner avec les horaires des transports scolaires, notamment le matin.

Après plusieurs réunions et concertations avec le conseil départemental, le conseil d'école du 29 mai 2018 et le conseil municipal du 31 mai 2018 ont validé le retour à la semaine de quatre jours et retenu les horaires suivants :

- ✚ Le matin : de 8H50 à 12H00
- ✚ L'après-midi : de 13H40 à 16h30

#### L'organisation de deux services à la cantine

L'augmentation significative des effectifs des enfants qui déjeunent à la cantine impose la nécessité de revoir l'organisation du service.

Une expérimentation permettra, ou non, de valider le principe d'organiser le repas de midi en deux services.

#### L'ouverture du centre de Loisirs le mercredi et pendant les petites vacances.

La communauté de communes a défini comme intérêt communautaire la compétence jeunesse. Dans ce cadre le centre de loisirs de Corbonod sera soutenu dans son fonctionnement par la communauté de communes.

Comme les années précédentes, l'association Familles rurales reste le porteur de l'organisation du fonctionnement et de l'animation du centre de loisirs.

Aussi dès septembre prochain, Familles rurales proposera de nouvelles possibilités aux familles.

En effet, en plus de l'ouverture pendant les vacances estivales, le centre sera ouvert pendant la période scolaire, les mercredis, les vacances de la Toussaint de février et de Pâques.

Les intentions éducatives portent essentiellement sur la socialisation, la participation active, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant.

Dès maintenant il appartient aux parents de se renseigner en Mairie pour les inscriptions, et de prendre connaissance des modalités de fonctionnement et des horaires qui seront pratiqués.

Bonnes vacances et  
Rendez-vous à la rentrée

Le Maire,  
Joseph TRAVAIL.